

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOÛT 2020

**Secrétaire de séance** : Bernard GALLION

**Présents** : ARRAGON Jean-Pierre, BRONNER Sandrine, CHIVAL Fabrice, DELOT Julie, DEMERS Patrick, GALLION Bernard, GROBOZ Gérard, GROBOZ Nadine, GUICHON David, FLECHON Karine, PENIN Joëlle, PIOTELAT Aline,

**Absents** : BREVET Claude,

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : NEVEU Jean-Paul qui donne pouvoir à ARRAGON Jean Pierre, CURNILLON Arnaud qui donne pouvoir à GUICHON David

✓ Le compte rendu du dernier CM du 10 juillet 2020 est approuvé.

## ✓ **Délibérations :**

### **1 – Location d'un emplacement de garage :**

Une demande de stationnement longue durée concernant un véhicule personnel a été faite par Monsieur K., résident 6 mois par an à Meillonas. Une proposition de stationnement au local de la Raza lui a été faite pour la période hivernale moyennant un loyer de 50 €.

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette proposition.*

## ✓ **COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS**

### **- Prévention, Sécurité routière et Signalisation :**

▪ L'implantation d'un passage piéton permettant de sécuriser la traversée de la route de Viriat (D52F) depuis le Garage Maréchal et en direction de la zone de parking située en face est à l'étude. Un représentant du pôle « Sécurité routière » du Département est venu sur place pour étudier la faisabilité.

Plusieurs possibilités sont envisageables et seront examinées par la commission.

▪ Plusieurs remarques ont été faites par des habitants pour dénoncer la vitesse excessive de certains automobilistes notamment sur le Chemin de la Berlotte. Les personnes identifiées seront destinataires d'un courrier.

Des contrôles radars effectués par la gendarmerie seront envisagés si la circulation dans le village ne présente pas tous les gages de sécurité pour ses habitants.

▪ Une réflexion globale concernant la vitesse, la circulation et la sécurité dans le village sera menée par la commission dans le cadre du projet « Cœur de Village ».

### **- Voirie, Assainissement, Travaux :**

▪ Tous les travaux de voirie inscrits au programme pour 2020 ont été réalisés. La réfection du parking du Pré de la Cour clôturera les travaux de voirie de cette année. Les travaux auront lieu du 21 septembre au 09 octobre prochain. La liste des travaux prévus pour 2021 (Chemin Muletier, Chemin de Charine, ...) sera transmise aux services compétents de la CA3B pour validation.

- **Information, Communication, Internet :**

▪ Le correspondant de la CA3B est venu présenter les détails techniques et le calendrier de mise en place du nouveau site de la Commune. Un basculement début 2021 est envisagé. Le site sera hébergé sur le domaine de la CA3B (grandbourg.fr).

- **Environnement (Écologie, Économie d'énergie) :**

▪ Une réflexion sera engagée par la commission sur la possibilité de faire financer la rénovation de la toiture du local communal de la Raza par le biais de la pose de panneaux photovoltaïques. Plusieurs pistes seront étudiées (CA3B, SIEA, ENGIE, TOTAL, ...).

✓ **Infos diverses :**

▪ Centre de Loisirs « La Treffortine » : Une demande de subvention a été faite auprès de la Commune au regard de l'utilisation de ce service par ses habitants. En 2019, 31 enfants de Meillonas ont participé au moins une fois aux activités proposées par le centre de loisirs le mercredi ou à l'occasion des vacances scolaires. Une tarification « extérieur » est réalisée aux habitants de Meillonas en raison de la non participation financière de la Commune.

Des renseignements seront pris auprès de la Treffortine sur le nombre de journées de présences par an concernant les enfants de Meillonas et sur les possibilités qui pourraient être offertes aux familles de Meillonas si la Commune octroyait une subvention.

Sandrine BRONNER se renseigne auprès de la Treffortine avant de répondre à cette demande de subvention.

▪ Une nouvelle association « AMERICAN COUNTRY DANCERS » s'installe à Meillonas et demande à la Commune la possibilité d'utiliser la salle du Château dans le cadre de ses activités et de bénéficier, comme les autres associations de Meillonas, du tarif spécial « Associations » pour l'organisation d'une soirée qui se déroulera le 13 septembre prochain.

▪ La CA3B (74 communes) a sollicité la Commune de Meillonas pour organiser la « Conférence des Maires » à la Salle des Fêtes le 14 septembre prochain. Une réponse favorable est accordée à cette demande.

▪ Voisins vigilants : Une demande a été faite par un habitant de rejoindre le dispositif « Voisins vigilants ». Une demande similaire a déjà été faite par le passé et avait été classée sans suite.

Il est décidé d'utiliser les prochaines réunions de quartier pour évoquer ce sujet et prendre la décision qui convient.

▪ Maison PERONNET – Plantaglay : Le Maire a enclenché la première étape d'une procédure de péril (lettre d'avertissement) considérant que cette maison présente un danger réel, susceptible de provoquer à court terme des troubles graves. Suite à ce courrier, la toiture et les accès ont été sécurisés par les propriétaires.

▪ Maison médicale : Le local commercial utilisé par Isabelle METAIS-GUYADER, Sophrologue, Relaxologue, Réflexologue a été libéré. La commune s'active à la recherche d'un nouveau locataire. Une annonce sera passée.

▪ Taxe d'aménagement : un habitant ayant bénéficié d'un taux à prêt 0 % a fait une demande d'abattement de sa taxe d'aménagement. Le conseil émet une réponse défavorable à cette demande.

*RAPPEL : La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme : construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles. Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.*

▪ Opération brioches : La Commune a été sollicitée pour organiser l'Opération Brioches du 12 au 18 octobre 2020. Le conseil ne donne pas suite à cette proposition et rappelle qu'elle met gracieusement à disposition de l'Association en charge de cette opération la salle de réunion de la salle des fêtes.

- Pompiers de l'Ain : Des nouveaux bips d'intervention devraient arrivés en 2021 pour le CPINI de Meillonas. La sirène devrait de ce fait, être conservée uniquement pour alerter la population sur des incidents graves (nucléaire, attentat, nuage toxique, etc. ...)

*Interventions des pompiers sur Meillonas :*

2019	2018	2017	2019				
Total annuel			Accidents de la circulation	Incendies	Opérations diverses	Risques Technologiques	Secours à personnes
105	107	87	6	6	19	1	73

- Fête patronale : A ce jour, les conditions sont toujours réunies pour que la Fête Patronale se déroule comme évoqué dans le compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2020.

✓ **Dates à retenir :**

- 05 Septembre : Assemblée Générale du Foyer Rural
- 06 Septembre : l'Oxyrace passera par Meillonas
- 11 Septembre : Assemblée Générale du Sou des Écoles
- 12 Septembre : Assemblée Générale de Plaine Revermont Foot
- 18 Septembre : le Tour de France passera en haut du Col de France.

- Prochain Conseil Municipal le 25 Septembre 2020